

Mouvement départemental 2023
Fiche de poste : Conseiller pédagogique de circonscription – valence EPS
Circonscription Cher Nord préélémentaire
(poste à pourvoir à titre définitif)

Textes de référence :

- Circulaire Missions des conseillers pédagogiques du 1er degré

Circulaire n° 2015-114 du 21-7-2015 parue au B.O n° 30 du 23 juillet 2015 Le poste est placé sous l'autorité de l'Inspectrice de l'Education nationale de la circonscription concernée.

Qualifications requises : CAFIPEMF spécialisation EPS

Compétences requises :

- Capacité à former et accompagner les enseignants dans toutes les disciplines et dans les différents cycles de l'école primaire ;
- Capacité à travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service ;
- Capacité à faire preuve d'initiative, d'autonomie et d'une bonne organisation ;
- Capacité rédactionnelle et de synthèse ;
- Bonne connaissance du fonctionnement des structures du 1er et 2nd degré ;
- Capacité à animer des réunions notamment avec les partenaires de l'Education nationale ;
- Capacité à être force de proposition dans le cadre de l'innovation pédagogique ;
- Bonne maîtrise de l'usage du numérique.
- Loyauté institutionnelle, disponibilité, réactivité, sens du contact et des responsabilités.

Compétences spécifiques à la valence EPS :

- Maîtrise de la didactique des activités physiques et sportives permettant d'atteindre les objectifs et les attendus de fin de cycle dans les différents champs d'apprentissage définis par les programmes en EPS ;
- Maîtrise de la réglementation spécifique liée à la pratique des activités physiques et sportives à l'école et lors des sorties et voyages scolaires avec nuitée (taux d'encadrement, conditions de pratique).

Nature des missions confiées :

- Assurer le suivi des dossiers qui lui sont attribués par l'Inspectrice de l'Education nationale ;
- Contribuer à l'application des programmes de l'école primaire et à la mise en œuvre des priorités nationales, académiques et départementales ;
- Contribuer à impulser les actions inter-degrés en lien avec les collèges de la circonscription
- Participer à la conception et à la mise en œuvre du plan annuel des formations de circonscription ;
- Participer à la formation et au suivi des enseignants entrant dans le métier ;
- Aider à l'élaboration et à l'accompagnement de projets d'écoles ou de classe ;
- Produire et mutualiser des ressources pédagogiques
- Répondre aux sollicitations des enseignants de la circonscription dans le cadre de l'aide pédagogique et du suivi du parcours des élèves.

Missions particulières du CPC EPS :

- Impulser et accompagner la mise en œuvre de l'enseignement l'EPS dans les écoles de la circonscription
- Animer des temps de formation pour l'habilitation des intervenants bénévoles dans le cadre d'activités scolaires (natation, cyclisme, randonnée).
- Accompagner les équipes enseignantes dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité tant à l'école que dans le cadre de sorties ou de projets

Modalités d'exercice :

Les enseignants souhaitant postuler devront au préalable prendre contact auprès de l'Inspectrice de l'Education nationale de la circonscription (Madame Pillet, IEN Cher Nord préélémentaire).

02 36 08 20 22

ce.ien18-bn@ac-orleans-tours.fr

Ils adresseront, par la voie hiérarchique, leur candidature motivée accompagnée d'un curriculum vitae, au format numérique à la Direction des Services départementaux de l'Education nationale du Cher aux deux adresses ci-dessous pour le **Mardi 2 Mai 2023.**

mouvement18@ac-orleans-tours.fr

adasen-mat18@ac-orleans-tours.fr

Les candidats seront contactés pour participer à un entretien avec une commission qui aura lieu **le Mercredi 15 Mai 2023.**